

**COMMUNE DE ROUSSIEUX  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**2021 - 023**

**Délibération N° DEL 2021\_4\_6**

**Séance du 17 septembre 2021**

Date de convocation : 06/09/2021

L'an deux mille vingt et un, le 17 septembre à 18h00, les membres du conseil municipal régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur GIREN Didier.

Etaient présents : Mme et MM. GIREN Didier, STERN André, BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, MILLOT Lukas, ROVIRA Carine.

Etaient excusés : M ROBERT Didier, Mme VOLLE Christiane (pouvoir à GIREN Didier)

**Objet de la délibération : Devis Cohérence – Schéma directeur d'alimentation en eau potable**

Monsieur le Maire présente au conseil l'offre du bureau d'études Cohérence concernant le schéma directeur d'alimentation en eau potable.

OFFRE D21-44 pour un montant total de 9 950€ H.T.

Il demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir accepter cette offre et l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité

- APPROUVE l'offre D21-44 pour un montant de 9 950€ H.T.
- AUTORISE le Maire à signer l'offre et à déposer une demande de subvention.

Fait et délibéré à ROUSSIEUX

Le 17 septembre 2021

Le Maire, Didier GIREN